



Réunion de conseil de ligue – Tenue le 26 avril 2025 en visio

Présents	Qualité	Excusés	
GUILLOT Jean-Luc	Président ligue	VARNIEU ALFANO Toni	CRA
FERRIERE Sylvain	VP Délégué Secrétaire Général Ligue		
CHAVEROT Gilbert	Trésorier ligue		
LACROIX Jean	VP Animation sportive-Président D03	Absent	
COURAUULT Lydie	VP Stratégie Développement		
PARAVY Nathalie	VP Emploi formation	PERRIN Jacques	Président CD 42
DUCROZET Philippe	VP Territoires		
PLAZA Bastien	VP Performance		
MAUPUY Daniel	Tournois et Ordre des mérites		
RONGIER Rémy	Président de l'IRD		
GENETTE Candice	Chargée mission féminisation		
SAUGUES Alain	Responsable Champ. Par équipes.		
DREVON Richard	Trésorier adjoint		
GENESTE Philippe	Président Jury d'appel Ping VR		
TRONQUIT Emilie	Conseil des présidents-Présidente CD 38		
PEUTIN Corentin	Président CD 01		
FAYOLLE Grégory	Président CD 15		
PEATIER Christophe	Président CD 26-07		
DE HAUTECLOCQUE Donatien	Représentant CD 38		
GOUGIS Didier	Président CD 63		
ROUSSET Cédric	Représentant Comité du Rhône Métropole de Lyon		
AMMARY Raphaël	Président CD 73		
Stefan BRIERE	Président CD 74		
Assistent			
GUERIN Frédéric	Conseiller Technique Ligue		
ROCHARD Christophe	Secrétaire administratif		
CHIORINO Laure	Responsable secrétariat et comptable		

Sylvain FERRIERE déclare la séance du conseil de ligue ouvert à 9h30 et rappelle l'ordre du jour.

1. Information du président

Jean-Luc remercie tous les membres d'être présents ce samedi pour ce conseil de ligue.

Informations fédérales :

- La campagne PSF est ouverte depuis le 11 avril et se terminera le 5 mai. L'enveloppe financière est enfin connue. La part territoriale est de 119 426 € contre 122 203 €, dont 82 667 € pour les clubs. Au total, cela fait une petite baisse de 3 970 € soit 2,86 %.

- La Fédération organise une convention et son Assemblée Générale les 8 et 9 juin à Marne la Vallée à l'Hôtel Paxton

- Concernant les modifications des règlements fédéraux :

- les mutations exceptionnelles pour déménagement sont étendues aux joueurs et joueuses des séries régionales

- l'article 9-5 du règlement médical sera intégré dans les règlements sportifs dans règles applicables à toutes les compétitions (Poussins ne peuvent pas jouer en juniors, seniors et vétérans)

- Au vu de la modification de la pyramide du championnat féminin , la composition d'une équipe de nationale 2 dames devra comporter au moins 2 joueuses ayant un nombre de points égal ou supérieur à 900 points

Informations ligue :

- Une convention entre le club de CTT Gessien, le comité de Haute-Savoie, le comité de l'Ain et la ligue a été conclue après une entrevue à Ferney-Voltaire en présence du Président Fédéral le 26 mars 2025

- Le 4 avril 2025, le Stade vers l'emploi a été organisé à Mézeriat par le comité de l'Ain. C'était une très belle organisation qui permet de toucher un public éloigné du Ping tout en rapprochant de potentiels partenaires. Jean-Luc encourage tous les clubs et les comités intéressés par cette organisation à se rapprocher de Lydie COURAULT afin qu'elle puisse donner tous les éléments nécessaires à cette journée de mobilisation.

- Le 12 et 13 avril 2025 ont eu lieu les finales Auvergne Rhône-Alpes à l'Arténium. Il remercie le club d'Orléat pour sa parfaite organisation. Il associe à ses remerciements les nombreux arbitres, l'équipe de JA, les formateurs et les joueurs qui ont eu un très bon comportement.

- Le 5 mai aura lieu le Conseil des Présidents en visio à 20h. Celui-ci aura pour thème : La Convention Territoire FFTT-Ligue en présence de Eric HENNEMANN (élu en charge des Territoires) et Malory LASNIER directrice du PACTE

- Concernant le plan de mandat, un bilan a été effectué avec Maxime. Il s'avère que sur 71 actions, 15 sont terminées, 42 sont en cours (de manière permanente, elles constituent le fil conducteur de notre plan) et 14 restent à initier.

2. Ordre du jour Assemblée Générale Ordinaire du Samedi 21 juin 2025 (vote)

L'ordre du jour est présenté. N'ayant aucune question sur celui-ci, il est soumis au vote.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité

3. Date d'arrêt de prise en compte du nombre de licenciés pour élaboration des voix pour l'assemblée générale (vote)

Sylvain propose de partir sur la même date que la saison précédente, soit le 31 mai 2025

Cette proposition est adoptée à l'unanimité

4. Point Calendrier sportif 2025-2026 (vote)

Malgré la complexité du calendrier et des retours concernant la 1^{ère} journée, la CSR propose de maintenir la date de reprise du championnat. Cependant les comités peuvent s'ils le souhaitent changer celle-ci. Concernant les élections municipales de mars 2026, une information sera envoyée aux clubs début décembre afin de connaître les clubs qui ne pourraient pas disposer de leur salle et ainsi prendre toutes les dispositions nécessaires à l'organisation des journées de championnat touchées par ces élections.

Question Didier GOUGIS : Avec l'extension de la phase 1 à mi-janvier, quand se fera le calcul des points licences ?

Réponse Jean-Luc : Jean-Luc indique que la mise à jour se fera après la dernière journée de championnat par équipe, soit 1^{re} quinzaine de janvier.

Réponse de Donatien de Hauteclouque : D'après les informations qu'il a recueillies, le calcul des points se ferait après le 3^e tour du Critérium Fédéral (25/01/26).

Dans les jours qui ont suivi le conseil de ligue, le secrétariat a interrogé la fédération. Elle informe le secrétariat que le calcul et la parution des classements auront lieu le week-end du 15 et 16 janvier 2026. N'ayant plus de question, le calendrier est soumis au vote.

Le calendrier est adopté à l'unanimité

5. Point pôle Performance (plan de performance)

Bastien explique qu'il a transmis un document présentant la création du plan de performance. Pour définir les objectifs du projet. Plusieurs personnes ont été consultées (le Groupe performance, les CTD, les entraîneurs salariés et la Fédération).

Bastien expose le projet de centres d'entraînement de clubs pour améliorer la performance des joueurs de tennis de table en Auvergne-Rhône-Alpes.

Il explique le concept de clubs labellisés qui accueilleront les meilleurs joueurs, avec le soutien financier et technique de la Ligue. Le projet prévoit également un rôle pour les clubs formateurs d'origine des joueurs. (Ce plan sera joint au compte rendu du conseil de ligue.)

Question Didier GOUGIS : Les entraîneurs sont-ils les entraîneurs du centre labélisé ? Et il soulève des questions sur le transfert effectif des joueurs et les implications pour les mutations, exprimant des doutes sur la faisabilité de certains aspects du projet.

Réponse de Bastien PLAZA : Effectivement ils font partie du centre d'entraînement accompagnés des techniciens ligue.

Donatien DE HAUTECLOUQUE : Donatien pose des questions sur la possibilité de mutualisation entre clubs au niveau des centres d'entraînements et quels sont les liens ont été réalisés avec les instances éducatives pour les aménagements horaires (DRAJES et les DSDEN)

Réponse de Bastien PLAZA : Concernant la mutualisation, la ligue ne voit aucun problème à ce que les clubs se regroupent s'ils en ont envie, mais il précise qu'ils n'avaient pas ressenti cela dans les ateliers menés par le groupe performance.

Réponse de Frédéric GUERIN : Concernant la DRAJES et les DSDEN, la ligue va s'appuyer beaucoup sur des écoles privées afin que les aménagements soient plus faciles à faire, cependant la ligue prendra contact avec les institutions.

Bastien précise qu'un appel d'offres va être lancé auprès des clubs pour voir s'ils veulent intégrer le projet.

Pour conclure, le plan de performance 24/28 se positionne comme une réponse ambitieuse, structurée et territorialisée aux constats préoccupants de performance actuels dans notre ligue, malgré un vivier de licenciés particulièrement dense. Ce projet marque un tournant stratégique pour notre ligue : il place la performance sportive au cœur d'une vision collective, structurante et durable, c'est pourquoi la Ligue prévoit l'embauche d'un entraîneur.

6. Point développement et communication

Fédération à mission

Lydie constate une évolution du paysage pongiste notamment avec la concrétisation du passage à une fédération à missions en tennis de table. Cela impliquera, pour les ligues et les comités, un travail complémentaire sur deux piliers :

- Pilier sportif / performance
- Pilier socio-sportif (inclusion/insertion/citoyenneté)

Les avantages que cela apporte au tennis de table est l'intensification du développement avec les comités, les clubs, de nouveaux partenaires privés, nouveaux publics, nouvelles pratiques, nouvelles opportunités, nouvelles ressources financières et renforcement partenaires institutionnels.

A partir de là, la ligue doit partir du plan de mandat qui a été validé au mois de novembre. Lydie rappelle les points où tout le monde s'est engagé à le mettre en œuvre :

- Structuration de la Ligue, recrutement d'une personne salariée
- Augmenter le nombre de clubs (+30)
- Développer le Ping Féminin
- Faire venir de nouveaux publics
- Continuer à travailler en lien avec le projet fédéral
- Créer du lien avec les pongistes AURA et renforcer le sentiment d'appartenance
- S'inspirer des bonnes pratiques des autres ligues
- Développer des liens institutionnels et privés pour être vu comme une activité dynamique et présente

Ouverture d'un poste « Chargé de développement » Pour quelles raisons ?

Depuis début mars et après accord de la Ligue, Maxime a réduit son temps de travail à 50 %. Aujourd'hui la Ligue fonctionne avec un mi-temps en développement ce qui n'est pas suffisant. En effet la mise en place du nouveau plan de mandat de la Ligue ainsi que l'arrivée de la nouvelle fédération à missions nécessitent un poste supplémentaire. L'embauche est prévue pour mi-août 2025 pour la création d'un poste de chargé de développement à temps plein.

Communication

Depuis septembre 2023, la ligue a un alternant en communication, son contrat doit se terminer le 23 mai 2025. Lydie explique les changements dans la communication de la Ligue, et propose la mise en place d'un contrat de prestation avec Julien CHOMETTON afin d'avoir une communication de qualité et plus réactive ce qui valoriserait le Tennis de Table auprès de tous (joueurs, dirigeants, non-joueurs, partenaires privés et institutionnels).

Après plusieurs échanges, il est décidé d'établir un cahier des charges précis et de comparer différentes offres pour assurer la transparence du processus. Emilie souligne l'importance de travailler avec des forfaits plutôt qu'un décompte horaire pour éviter tout risque juridique.

Concernant l'image de la ligue sur les réseaux sociaux, Lydie donne quelques chiffres et on peut s'apercevoir d'une montée en puissance :

- Le reportage LNTT vs La Romagne : 7000 vues
- Les photos Championnat de France Alexia Nodin : 32000 vues
- Facebook (5000 à 6000 visiteurs/mois)
- Instagram (4000 à 5000 vues/mois)

A titre indicatif Lydie explique que pour améliorer la communication sur l'ensemble du territoire sur des thématiques variées elle souhaite développer des réseaux thématiques. Certains ont déjà été mis en place depuis janvier :

- Sections Parkinson, 9 sections présentes
- Sections handisports/Sport Adapté, 22 sections présentes
- Ping VR visio février
- Stade vers l'emploi à venir (1 en 2023, entre 4 et 10 en 2025)

Prochainement, il est prévu de faire une réunion thématique sur la communication. Lydie en profite pour faire appel aux comités et aux clubs afin d'améliorer celle-ci :

7. Budget Prévisionnel 2025-2026 (vote)

Gilbert annonce que pour la fin de la saison, l'estimation du résultat devrait être proche de 0 €. Il rappelle que le budget prévisionnel est la traduction chiffrée en lien avec la mise en œuvre de la politique générale et des projets en cours et à venir. Il indique qu'il est important de maximiser les charges et de plutôt minimiser les produits. Pour conclure sur ces principes, il est important d'avoir un budget équilibré.

Gilbert présente le budget prévisionnel pour la prochaine saison, soulignant une augmentation des charges liées au projet Performance et aux stages. Le prix des stages avec hébergement augmente de 55 à 60 € par jour. Pour équilibrer le budget, il propose une contribution supplémentaire de deux euros basés sur le nombre de licences, ainsi qu'une utilisation de 10 000 € des réserves

Suite à la décision Fédérale d'autoriser 4 mutés par équipe en championnat de France, Gilbert propose que la ligue mène une action « dissuasive » sur les tarifs des mutations .

Il propose de rendre gratuites les mutations pour les joueurs classés 5, puis une augmentation progressive pour les classements supérieurs, 50€ (6-9)n 100€ (10-14), et 200€ (15 et +).

De la même façon que la Fédération gère et facture les mutations nationales, la ligue gère et facture les mutations régionales. Il n'y a aucune quote-part sur les tarifs de mutations !

En revanche, chaque CD peut facturer une contribution (ou autre terme) 'mutation' basée sur les nombres de mutations par classement, ou par catégorie d'âge, ou autre critère.

Le budget est adopté à l'unanimité (17 pour, 3 abstentions)

8. Validation des Arbitres et des Juges Arbitres (vote)

La liste est présentée au conseil de ligue, après quelques corrections mineures, elle est soumise au vote.

Cette liste est adoptée à l'unanimité

9. Information Congrès du samedi 21 juin 2025 matin

Jean-Luc annonce une intervention de Colosse aux pieds d'argile lors du prochain congrès qui aura lieu à Chaponost. Il encourage la participation des comités et des clubs. Un formulaire a été envoyé aux clubs, au vu du nombre de réponses, un rappel sera effectué. Il remercie le Comité du Rhône -Métropole de Lyon et son Président pour la mise à disposition de ses locaux et de l'organisation de cette Assemblée générale

10. Questions Diverses

Question Donatien DE HAUTECLOQUE : Concernant les points CF et l'attribution de deux lettres, est-ce vraiment réglementaire ? Donatien demande que la ligue soit très attentive afin que tous les comités aient le même nombre de participants et la même lettre utilisée sur la première division départementale.

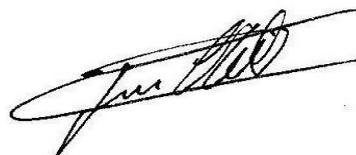
Une discussion s'engage sur les règles d'attribution des points en compétition fédérale, notamment concernant la cohérence entre les divisions départementales et régionales, sans qu'un consensus ne soit atteint.

Jean-Luc propose que ce dossier soit retransmis à la commission sportive afin qu'il puisse regarder cette problématique et que cela soit mis en application pour la saison 2025-2026.

Séance levée à 12h30



Le Secrétaire Général
Sylvain FERRIERE



Le Président
Jean-Luc GUILLOT